

## France FinTech et Sopra Steria publient un livre blanc sur la tokenisation en Europe

*La technologie des registres distribués (DLT) redéfinit les rôles, bouscule les modèles économiques et hybride la chaîne de valeur — mais son industrialisation attendra un actif de règlement crédible et des pionniers prêts à prendre le risque.*

**Paris, le 16 juin 2026** - France FinTech et Sopra Steria publient aujourd'hui « **Tokenisation en Europe : Le Nouvel Ordre du Post-Marché** », une analyse approfondie de la recomposition en cours des infrastructures financières européennes sous l'effet de la technologie de registre distribué (DLT).

Cette étude est le fruit d'une réflexion menée par les deux entités et enrichie par des entretiens avec des banques, régulateurs, acteurs académiques et fintech. Elle tire une conclusion sans détour : **la tokenisation ne crée pas un marché parallèle à la finance traditionnelle. Elle en réorganise les fondations.** Cette innovation n'est donc pas un simple levier d'optimisation de l'existant. En inscrivant actif et monnaie de règlement sur un même registre programmable, elle permet de fusionner le transfert de titre et le paiement — deux opérations aujourd'hui séparées, source de délais, de coûts et de risques de contrepartie. Dès lors, c'est toute la chaîne de valeur du post-marché — émission, distribution, règlement-livraison — qui se trouve recomposée.

Le livre blanc décrit trois bascules structurelles qui redessinent les rôles :

### **L'émission s'industrialise, mais ne se démocratise pas encore.**

Les outils DLT rendent l'émission technique plus accessible et moins coûteuse — y compris pour des PME, des actifs alternatifs ou des instruments illiquides. La structuration juridique, elle, reste l'apanage des acteurs régulés.

### **Une dissociation des rôles s'amorce et la frontière entre distribution et négociation s'efface.**

Dans des marchés tokenisés encore peu profonds, la liquidité ne naît plus des carnets d'ordres mais de la capacité à agréger la demande. Les banques, les fintechs d'investissement et les plateformes crypto-natives convergent vers un même enjeu : rendre un actif visible, compréhensible et échangeable.

### **Le règlement des transactions pourrait devenir instantané, au prix de certaines conditions.**

Lorsqu'on achète ou vend un titre financier aujourd'hui, la transaction est juridiquement finalisée deux jours plus tard (T+2). La tokenisation ouvre la voie à un règlement le jour même, voire en temps réel. C'est notamment là que la transformation serait la plus profonde : des processus entiers, conçus pour absorber ce délai de deux jours, devraient être repensés. Surtout, cette accélération suppose qu'une monnaie numérique de confiance — qu'il s'agisse d'un stablecoin

réglementé, d'un dépôt bancaire tokenisé ou d'une monnaie de banque centrale — soit disponible sur ces nouvelles infrastructures. A défaut, le règlement instantané resterait une promesse de laboratoire.

**Alain Clot, Président de France FinTech**, déclare : « *La technologie de transformation d'actifs financiers en jetons numérique – tokenisation, ouvre la voie à une batterie d'innovations dans les services financiers, en matière notamment de gains de productivité, de sécurisation et de compression des délais. Son impact sera fort dans le secteur du règlement-livraison de titres, réduisant les délais et les coûts d'exécution. Ce livre blanc a pour ambition de réaliser un point de situation et de distinguer les conditions de réussite de cette avancée majeure.* »

### **Le paradoxe d'amorçage : qui prendra le risque en premier ?**

Le vrai verrou n'est pas technologique. Le livre blanc met en évidence une inertie collective bien connue des marchés en transition : les infrastructures attendent des volumes pour investir, les volumes attendent des infrastructures pour exister. Le marché européen de la tokenisation, estimé à 821 M\$ en 2024, pourrait quadrupler d'ici 2030 — mais cette trajectoire exige des acteurs prêts à s'engager avant que le cadre ne soit totalement stabilisé.

« *La tokenisation n'est pas une optimisation des délais de règlement. C'est une réorganisation du marché. Les institutions européennes ont la profondeur réglementaire, les volumes et la confiance pour fixer les standards de demain. Il s'agit maintenant de passer des premiers pilotes à des déploiements industriels.* », commente **Mung Ki Woo, Chief Digital & Innovation Officer Financial Services de Sopra Steria**.

Sopra Steria conseille déjà les acteurs institutionnels européens dans leur positionnement sur les actifs numériques : MNBC, stablecoins, DLT/blockchain et crypto-actifs. Avec [Sopra Crypto Solutions](#), le groupe accompagne également les banques souhaitant proposer des services liés aux crypto-actifs à leurs clients.

Le livre blanc est disponible en téléchargement sur le site de [Sopra Steria](#) et sur le site de [France FinTech](#).

---

#### **À propos de France FinTech**

France FinTech est l'association qui représente les entrepreneurs de la fintech et fédère l'ensemble des acteurs qui contribuent au développement de la finance innovante – banques, assureurs, sociétés technologiques, fonds d'investissement, cabinets d'avocats et de conseil, entités publiques, académiques ou associatives, etc. Elle a pour ambition de faire émerger des champions français et européens, de contribuer aux enjeux de souveraineté, de développement soutenable, de financement de l'économie réelle, d'inclusion et d'éducation financière.

France FinTech crée les conditions de rapprochement entre les différentes parties prenantes de l'écosystème dans une optique de collaboration et de développement des affaires. Outre ses actions sur les terrains réglementaires et législatifs, ses nombreuses publications, ses ateliers et rencontres diverses, l'association organise chaque année l'événement de référence, [FinTech R:Evolution](#).

France FinTech est également co-organisatrice des [French FinTech Weeks](#), membre du Forum Fintech ACPR-AMF et co-fondateur de l'[EDFA](#) (European Digital Finance Association). Elle est présidée par Alain Clot et Kristen Charvin en est sa déléguée générale. Son

comité directeur rassemble les fondateurs et dirigeants de +Simple, AML Factory, Anaxago, Epsor, Kallpa Pay, Lise, Lydia Solutions, Mi-Trust, October, Rosaly, Virgil.

### **À propos de Sopra Steria**

Sopra Steria, acteur majeur de la Tech en Europe, avec 51 000 collaborateurs dans près de 30 pays, est reconnu pour ses activités de conseil, de services et solutions numériques. Il aide ses clients à mener leur transformation digitale et à obtenir des bénéfices concrets et durables. Le Groupe apporte une réponse globale aux enjeux de compétitivité des grandes entreprises et organisations, en combinant une connaissance approfondie des secteurs d'activité et des technologies à une approche collaborative. Sopra Steria place l'humain au cœur de son action et s'engage auprès de ses clients à tirer le meilleur parti du numérique pour construire un avenir positif. En 2025, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5,6 milliards d'euros.

#### ***The world is how we shape it\****

Sopra Steria (SOP) est coté sur Euronext Paris (Compartiment A) - Code ISIN : FR0000050809

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur [www.soprasteria.com/fr](http://www.soprasteria.com/fr)

\*Le monde est tel que nous le façonnons

---

### **Contacts presse**

France FinTech

[bonjour@francefintech.org](mailto:bonjour@francefintech.org)

Sopra Steria

Aurélien Flaugnatti, [aurelien.flaugnatti@soprasteria.com](mailto:aurelien.flaugnatti@soprasteria.com), +33 (0)6 30 84 75 81

\*\*\*

Copyright ©2026 Sopra Steria. Tous droits réservés. Sopra Steria et son logo sont des marques déposées de Sopra Steria.